orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

PROGRAMME DE FORMATION 2025

PRISE EN CHARGE EN ORTHOPHONIE DE L'ENFANT AUTISTE/TSA

Public concerné

Orthophoniste ou logopède

Prérequis

être orthophoniste ou logopède

Cette formation se déroulera en deux sessions de deux jours et permettra d'appréhender les spécificités, le bilan (PEP-R, PEP3,COMVOOR...) et la prise en charge de la personne atteinte de TSA.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- Evaluer avec différents outils recommandés par l'HAS un enfant TSA
- Participer au diagnostic de l'enfant TSA
- Elaborer des pistes de travail pour l'enfant TSA
- Prendre en charge l'enfant TSA

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

Objectifs pédagogiques :

- Définir le fonctionnement de la personne autiste (particularités cognitives et sensorielles)
- nommer les différents outils d'évaluation
- intégrer la démarche d'évaluation de l'enfant TSA
- pratiquer la passation, la cotation, analyser l'interprétation des résultats
- pouvoir rédiger un compte rendu d'évaluation
- être capable d'analyser des études de cas
- définir les différentes méthodes recommandées par l'HAS
- savoir prendre en charge un enfant TSA.

Cette formation se décompose en deux modules de 2 jours : les deux premiers jours porteront sur l'évaluation et le fonctionnement de l'enfant TSA, les deux jours suivants porteront sur la prise en charge de l'enfant TSA

Démarches pédagogiques

Les supports utilisés (power point remis aux stagiaires, très nombreuses vidéos de cas) permettront de lier la théorie et la pratique.

Ateliers pratiques

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

Outils, documents, bibliographie fournis post-formation en téléchargement

Pour les sessions en visio, avoir une bonne connexion internet pour les vidéos

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations HAS)

- Méthode affirmative
- Méthode interrogative
- Méthode active
- Méthode démonstrative

Formation pouvant être adaptée aux personnes en situation de handicap (disposition de la personne dans la salle, support papier ou digital...)

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissance pré formation
- Questionnaire de connaissance post formation
- Questionnaire de satisfaction

Formatrice

Karine BERNARD JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

Orthophoniste formatrice depuis 2007 Formateur régional référent en autisme Formations spécifiques dans le domaine de la T21 et des TSA

Organisme Formateur

Karine Bernard-Jaumot SIRET 34208421700021

n° déclaration d'activité 21510138851 ce numéro a été délivré auprès du préfet de la région marne

« cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »

Organisme Certifié Qualiopi

Adresse 20 ter bd paix 51100 Reims

Tel 0607101535

Karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

L'inscription aux deux modules est indissociable.

Module 1 : 2 jours de 8h : 16 heures : les spécificités de la personne autiste ; le bilan

1^{er} matin

8h30 Présentation succinte de chaque participant et attentes sur la formation

8h45 Généralités sur les TED

Différentes classifications DSMIV, DSMV, CIM10 des Troubles Envahissants de Développement (survol), CIM11

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

Recommandations de l'HAS

9h30 Dépistage de l'autisme

- signes précoces
- présentation du CHAT (Check-List for Autism in Todlers) avec vidéo et du Mchat
- âges clés pour le dépistage
- points forts du dépistage
- mises en garde

10h30 pause 10h45 Outils de diagnostic

- présentation de la CARS (Childhood Autism Rating Scale)
- présentation d'un cas, cotation de la CARS, correction importance de la précocité du diagnostic

12h30/13h30 pause déjeuner

Après midi:

13h30 : Particularités de l'autisme, Spécificités de la personne avec TED :

- particularités sensorielles (ouïe, toucher, vue, odorat, appareil vestibulaire) et vidéos
- difficultés cognitives, particularités du fonctionnement autistique (cohérence centrale, théorie de l'esprit...)
- difficultés et particularités de la communication

15h30/15h45 pause

15h45 suite des particularités de la personne TSA

16h15 Importance du travail en partenariat avec les différents intervenants

- rôle des différents partenaires
- conditions indispensables à cette collaboration

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

• conditions favorables à une bonne collaboration

17h vidéo d'un enfant , évolution en quelques mois, et discussion de ce cas Petit film présenté au festival audio visuel de Nancy en 2009 d'un enfant autiste de 4 ans et demi (extraits de la prise en charge, de la première séance à 16 mois de prise en charge) puis vidéo du jeune à 20 ans .

2^{ème} jour

- 8h30 quizz sur la première journée de formation 8h45 Evaluation
 - Présentation avec vidéos de tout ce que l'on doit bilanter
 - présentation du COMVOOR, théorie et vidéos de passation
 - cotation et discussion

10h30/10h45 pause

- suite de l'évaluation
- vidéo d'un bilan entier. Atelier pratique

12h30/13h30 pause déjeuner

13h30 suite

BILAN ORTHOPHONIQUE

- présentation du PEP-R (Profil Psycho Educatif-Révisé) avec vidéos
- présentation du PEP3

15h30/15H45 pause

- vidéo d'un bilan entier et discussion
- 15h45 cotation et rédaction du bilan

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

- Trame de la rédaction
- Discussion sur autres outils d'évaluation

Module 2: 2 jours de 8h: 16h: la prise en charge

1^{er} jour:

- 8h30Apport des différentes techniques (programme TEACCH, PECS, ABA ...) dans la prise en charge en orthophonie . Avec support vidéo
- objectifs de la prise en charge : communication
- différentes méthodes recommandées par l'HAS
 - 8h30 TEACCH : aménager l'espace, visualiser le temps, structurer les activités, repères visuels

10h30/10h45 pause

• 10h45 ABA: modifier le comportement de l'enfant (augmenter les bons comportements, diminuer les comportements problèmes, apprendre de nouveaux comportements)

12h30/13h30 pause déjeuner

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

- 13h30 PECS: communication alternative ou augmentative. Mettre en place un système d'échange d'images pour travailler certaines fonctions de communication comme les mands
- CAA

15h30/15h45 pause

- Salle snoezelen
- Alerte sur les méthodes miracles

2^{ème} jour

8h30 QUIZZ sur la première journée 8h45 Prise en charge en orthophonie : Travail de :

- imitation
- regard
- balayage visuel, suivi du regard
- attention conjointe
- pointage
- motricité fine
- motricité générale

10h30/10h45 pause

- 10h45 interaction
- langage expressif
- langage réceptif
- le faire semblant

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851

12h30/13h30 pause déjeuner

13h30 exploration du matériel Atelier par petits groupes

14h30

- la lecture
- les émotions

16h vidéo d'une séance entière, analyse, discussion, idée objective de la suite de la prise en charge

17h30 débriefing rapide la formation avant l'envoi des questionnaires post-formation

Dates et lieux 2025

Nancy les 23/24 janvier et 3 et 4 février 2025 Nantes les 6/7 mars et 24/25 mars

D'autres dates et lieux suivront

Délai d'accès : les inscriptions sont closes quand le nombre d'inscrits est maximum, normalement 3 jours avant max

Accessibilité : conditions d'accueil dans le livret d'accueil envoyé suite à l'inscription

Karine Bernard Jaumot est la référente administrative, pédagogique et handicap

Orthophonistes formées en 2024 : 150

Orthophonistes qui recommanderaient cette formation (d'après questionnaire de satisfaction en 2024: 100%)

Mis à jour le 6.6.2024

or tho phoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21. Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme. Formateur indépendant : 21510138851